

PARTENAIRES



Webinaire

Le financement face à la **COVID-19**

Subventions, prêts et autres mesures

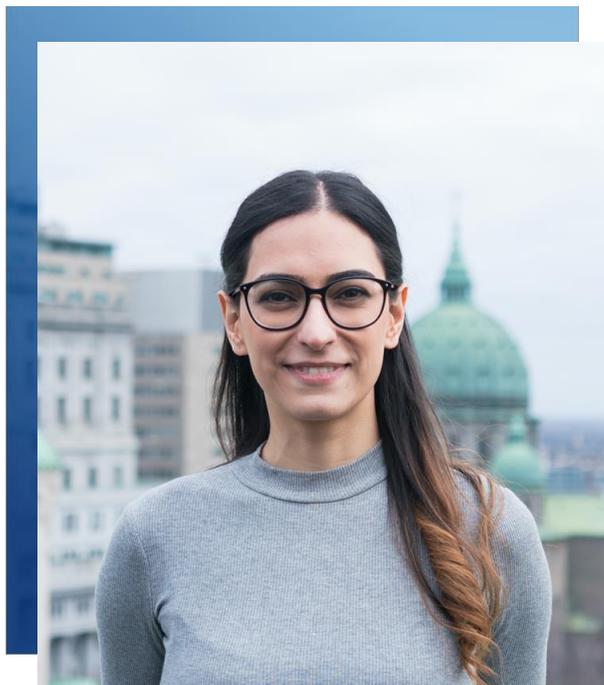
Conférenciers



Mike Lee

Associé directeur
Partenaires R&D

Président
Fundica



Sahar Ansary

Associée
Partenaires R&D



Gabrielle Plourde

Analyste en fiscalité et financement
Partenaires R&D

Agenda

- Introduction
- Les programmes fédéraux
 - Subventions
 - Prêts
- Les programmes provinciaux
 - Québec
 - Ontario
 - Colombie-Britannique
- Période de questions
- Conclusion

Programmes fédéraux

Subventions

Mike Lee

Associé directeur

Travail partagé (Service Canada)

- Existait déjà avant l'arrivée de la COVID-19
- Les employés permanents qui travaillent toute l'année, à temps partiel ou temps plein, et qui sont éligibles pour l'AE peuvent former **une équipe de travail partagé**

Équipe de travail partagé: Une entente selon laquelle les employés éligibles réduisent leurs heures de travail et se partagent les heures de travail disponibles

- Ils sont compensés pour les heures pendant lesquelles ils n'ont pas travaillé par l'AE

Travail partagé (Service Canada)

- Les employeurs doivent soumettre leur application 10 jours avant le début de la réduction des heures de travail
- **Changements**
 - La durée maximale d'un arrangement de travail partagé est passée de 38 à 76 semaines
 - Les compagnies en opération depuis 1 an sont éligibles. Normalement réservé aux compagnies en opération depuis 2 ans ou plus
 - L'exigence de démontrer certains chiffres de ventes et revenus a également été relaxée

Subvention salariale d'urgence (75%) (ARC)

- Disponible pour 12 semaines à partir du **15 mars 2020**
- Les entreprises canadiennes (à propriétaire unique ou en partenariat), organismes de bienfaisance et OBNL sont éligibles
- Pour être éligibles les employeurs doivent démontrer:
 - Une baisse de 15% de leur revenu éligible du mois de mars pour la Période 1 (15 mars au 11 avril 2020);
 - Une baisse de 30% de leur revenu éligible des mois d'avril et mai pour les Périodes 2 & 3 (12 avril au 9 mai) & (10 mai au 6 juin)

Subvention salariale d'urgence (75%) (ARC)

- **Montants de la subvention**
 - 75% de la rémunération payée, jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine par employé éligible
 - Un remboursement à 100% de certaines cotisations au RPC, RRQ et RQAP
- Il n'y a pas de limite sur le nombre d'employés qui peuvent être couverts.

Subvention salariale temporaire (10%) (ARC)

- Une mesure d'une durée de 3 mois qui permettra à certains employeurs de réduire leur retenues à la sources versées à l'ARC
- **La subvention est égale au plus bas de:**
 - 10% de la rémunération payée entre le 18 mars 2020 et 19 juin 2020
 - 1,375 \$ pour chaque employé éligible
 - 25,000 \$ total par employeur
- Il n'est pas nécessaire d'appliquer pour cette subvention

Défis d'innovation pour contrer la COVID-19 (Innovation, science et développement économique Canada)

- Des défis d'innovation qui visent à favoriser la R&D, le développement et le test de prototypes qui pourraient servir à faire face à la COVID-19 et protéger les canadiens
- **Les défis spécifiquement reliés à la COVID-19 passent vite**
- Il est très probable que de nouveaux défis commenceront dans les prochaines semaines

Programme d'aide à l'innovation (PARI CNRC)

- Le 17 Avril 2020, le premier ministre du Canada a annoncé que 250 millions en financement additionnel iraient au PARI CNRC
- Ces fonds pourront support les compagnies en démarrage innovantes avec un fort potentiel de croissance qui ne sont pas éligibles pour d'autres programmes
- Plus utile pour les compagnies qui manquent de liquidités
- **Le processus d'application pourra commencer le 22 avril**

Appel aux fournisseurs (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)

- Un appel du gouvernement du Canada pour des biens et services pouvant aider à combattre la COVID-19
- Pas de financement direct, mais peut constituer une bonne opportunité d'affaires

RS&DE pendant la COVID-19

- L'ARC cherche à engager 2000 personnes
- Les postes actuels sont adaptés à la demande accrue
- **L'ARC ne débute pas de nouveaux audits en ce moment**
 - Le service consultatif aux nouveaux demandeurs est actuellement suspendu
 - les crédits d'impôts sont gérés « au plus vite » et cas-par-cas
- Il est probable que les demandes de crédit d'impôt soient prioritaires et que des audits un peu moins en profondeur seront effectués

Programmes fédéraux

Prêts

Gabrielle Plourde

Analyste en fiscalité et financement

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (ARC)

- Des prêts sans intérêt allant jusqu'à 40,000 \$ pour couvrir les coûts opérationnels pendant une période où le revenu de la compagnie est temporairement diminué
- Pour les PME et les OBNL
- **Les critères élargis:**
 - Les entreprises doivent démontrer qu'elles ont payé entre 20,000 \$ et 1,5 millions en rémunération en 2019
- Le remboursement du solde du prêt au plus tard le 31 décembre 2022 entraînera une remise de prêt de 25% (maximum 10,000 \$)

Garantie de prêt d'EDC pour les PME

- EDC financera les institutions financières pour qu'elles puissent offrir d'accorder du crédit et des **prêts à terme** pouvant atteindre 6.25 millions à leurs clients existants
- Prêt à terme: un prêt remboursé par des paiements réguliers au cours d'une période déterminée à l'avance (un an dans ce cas)
- Les prêts ne peuvent servir à couvrir que les **dépenses d'exploitation**
- Dépenses d'exploitation: les coûts nécessaires à garder une entreprise ouverte

Programme de prêts conjoints de la BDC pour les PME

- Des prêts à terme pour couvrir les dépenses d'exploitation et de liquidité des entreprises
 - Pourrait inclure les paiements d'intérêts sur une dette existante
- **Divisé en trois segments:**
 1. Jusqu'à 312,500 \$ pour les entreprises ayant des revenus inférieurs à 1 million de dollars
 2. Jusqu'à 3.125 millions pour les entreprises ayant des revenus de 1 million à 50 millions de dollars
 3. Jusqu'à 6.25 millions pour les entreprises ayant des revenus supérieurs à 50 millions de dollars

Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (Gouvernement du Canada)

- Destiné à soutenir les petites entreprises les « plus touchées par la pandémie »
- Les montants et les conditions des prêts n'ont pas été annoncés en détail
- Ce que nous savons:
 - des prêts, (dont certains à remboursement conditionnel) seront fournis aux propriétaires d'édifices commerciaux pour qu'ils puissent annuler ou baisser le loyer d'Avril, Mai et Juin 2020 pour les PME qui sont leurs locataires

Prêt de la Financière agricole du Canada

- La FAC a mis en place une nouvelle ligne de crédit de 24 mois allant jusqu'à 500 000 \$ pour les entreprises agroalimentaires

Programme financement relais (BDC Capital)

- BDC pourra effectuer – sous forme de notes convertibles – des investissements de montants équivalents à ceux levés auprès d'investissements existants ou de nouveaux investisseurs qualifiés
- **Pour être admissible, l'entreprise doit:**
 - Être Canadienne
 - Avoir l'appui d'une firme de capital de risque qualifiée
 - Avoir levé au moins 500,000 \$ en capital externe avant d'appliquer au programme
 - Être directement affectée par le coronavirus

Annonces récentes

- Support pour les entreprises autochtones
 - 306 millions \$ ont été investis pour permettre aux entreprises autochtones d'obtenir des prêts à court terme sans intérêts et des contributions non remboursables
- Financement pour les Agences de Développement Régional (ADR)
 - Si vous êtes dans le domaine touristique et/ou une PME et ressentez l'impact économique de la COVID-19, les ADR peuvent vous aider à accéder au financement dont vous avez besoin
- Secteur de l'énergie
 - Plus de 2 milliards pour supporter les Canadiens qui travaillent dans le secteur énergétique

Programmes provinciaux

Québec

Sahar Ansary

Associée

Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (Investissement Québec)

- Un prêt ou une garantie de prêt de minimum 50,000 \$
- Toutes les industries sont éligibles
- **L'entreprise doit démontrer que ses problèmes de liquidité sont temporaires et causés par:**
 - Un problème d'approvisionnement en matières premières ou en produits; ou
 - Une impossibilité ou une réduction substantielle de la capacité de livrer des produits (bien ou service) ou des marchandises

Aide d'urgence aux PME

(Gouvernement du Québec)

- Mêmes exigences que le programme précédent, mais pour les entreprises qui ont besoin d'un montant inférieur à 50,000 \$
- Doit être en activité au Québec depuis au moins un an
- Le financement est déterminé selon les besoins de liquidités de l'entreprise
- Une enveloppe de 40 M \$ est dédiée aux entreprises sur l'Île de Montréal

Support aux entreprises du Québec (CDPQ)

- 4 G \$ pour aider les entreprises temporairement affectées par la COVID-19
- Prêt de minimum 5,000,000 \$
- Pour les entreprises de partout au Québec et de tous les secteurs d'activités
- Les entreprises doivent être rentables avant le début de la crise et avoir des perspectives de croissance prometteuses

Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) (Gouvernement du Québec)

- Offre un soutien financier direct pour favoriser la formation de vos employés et l'implantation de bonnes pratiques en gestion des ressources humaines
- Le programme comporte deux volets:
 - **Volet Entreprises**
- Les activités admissibles incluent:
 - Les formations de base des employés
 - Les formations sur le développement des compétences numériques
 - Les formations liées à une stratégie de modification des activités

Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) (Gouvernement du Québec)

- Les activités admissibles incluent (cont.):
 - Les mandats de consultation en GRH
 - Et plus encore
- Aide financière:
 - Pour les projets de 100,000 \$ ou moins, les coûts peuvent être couverts à 100%
 - Pour les projets entre 100,000 \$ et 500,000 \$, les coûts peuvent être couverts à 50%

Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) (Gouvernement du Québec)

- Les dépenses éligibles incluent:
 - Le salaire des travailleurs en formation, jusqu'à 25 \$/heure
 - Les honoraires professionnels des consultants ou des formateurs, jusqu'à 150 \$/heure
 - L'élaboration et l'adaptation de contenus de formation
 - Et plus encore
- Les projets seront acceptés jusqu'au 30 septembre 2020, ou jusqu'à ce que l'enveloppe budgétaire de 100 M \$ soit épuisée

Programmes Provinciaux

Ontario

Sahar Ansary

Associée

Crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional (Gouvernement de l'Ontario)

- La province propose un nouveau crédit d'impôt remboursable sur le revenu des sociétés de 10% pour les entreprises qui effectuent des investissements en capital dans les zones rurales de la province à compter du 25 mars 2020
- Les entreprises admissibles incluent:
 - Les SPCC qui construisent, rénovent ou acquièrent des bâtiments commerciaux et industriels appartenant aux classes 1 et 6 de la DPA
- Les dépenses doivent être supérieures à 50,000 \$ et jusqu'à 500,000 \$

Fonds de prévoyance de la ville de Toronto

- Plus de détails suivront

Appel pour les solutions innovantes (Gouvernement de l'Ontario)

- Similaire au programme du gouvernement fédéral
- Peut constituer une opportunité d'affaires si vous êtes une entreprise pouvant fournir des biens matériels ou des services essentiels

Programmes provinciaux

Colombie-Britannique

Sahar Ansary

Partenaire

Supplément pour la résilience des arts et de la culture (Conseil des arts de la Colombie-Britannique)

- Le gouvernement de la C.-B. lance un nouveau supplément de 3 M \$ pour la résilience des arts et de la culture
- Les entreprises éligibles peuvent recevoir une subvention allant jusqu'à 15,000 \$ et choisir comment dépenser cet argent
- La subvention sera distribuée en avril
- À compter d'avril 2020, le Conseil des arts de la C.-B. versera à ses clients en activité une avance équivalent à 50% du financement qui leur avait été accordé pour 2020-2021

Questions?

Merci

Contact:

Mike Lee
Associé directeur
mlee@rdpartners.com

Site:
www.partenairesrd.com

Sahar Ansary
Associée
sansary@rdpartners.com

Site partenaire:
www.fundica.com

Gabrielle Plourde
Analyste en fiscalité et financement
gplourde@rdpartners.com